étendant encore cette faveur au monde catholique, il a concédé les mêmes avantages spirituels qu'il avait précédemment accordés à tous ceux qui renouvelleront cet acte de consécration.

En conséquence, un *Triduum* de prières, suivant les prescriptions faites l'année dernière par le Souverain Pontife, sera célébré dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse, les 22, 23 et

24 juin.

Il y aura, chacun de ces trois jours, un salut solennel, où l'on ajoutera aux chants ordinaires celui des litanies du Sacré-Cœur, dont le texte, approuvé par Sa Sainteté, figure à la suite de notre

mandement du 2 juin 1899 (nº 3).

Le troisième jour, immédiatement avant le chant du *Tantum ergo*, on prononcera la formule de consécration au Sacré-Cœur de Jésus, composée par le Saint-Père lui-même, et qui se trouve également à la suite de notre susdite Lettre pastorale.

FÊTE-DIEU

Le Christ, avant de mourir, voulut laisser à la terre un souvenir, qui devait être, à travers les siècles, le gage très précieux de

son divin amour.

C'était la veille de sa mort. Déjà les Juifs réunis à Jérusalem se préparaient à se saisir de lui. Après avoir lavé les pieds de ses disciples étonnés, il prit du pain et du vin et les présenta successivement aux apôtres en leur disant : « Prenez et mangez, ceci est mon corps, ceci est mon sang, » et il ajouta cette suprême recommandation : « Faites ceci en mémoire de moi. »

L'adorable sacrement de l'Eucharistie était institué. Depuis vingt siècles, les générations passent devant nos autels en s'écriant : « Dieu est là. » La prière des disciples d'Emmaüs, qui représentaient l'humanité : « Seigneur restez avec nous. » a été

exaucée.

L'Eglise a, jusqu'au xmº siècle, célébré tous les ans, le Jeudi Saint, l'anniversaire de cette mémorable institution. La réconciliation des pénitents, la bénédiction des saintes Huiles et plusieurs autres cérémonies qui ont lieu ce jour-là ne permettaient pas de donner à cette fête l'éclat que demandait la grandeur de ce mystère, et que désirait la piété des fidèles. Aussi, les saintes âmes soupiralent après le jour où l'Eglise instituerait une fête particulière en l'honneur du Très Saint-Sacrement de l'autel. Dieu, qui se sert des humbles et des petits pour accomplir les grandes choses, inspira à une pauvre religieuse hospitalière du monastère de Montcornillon, aux portes de Liège, à la sœur Juiienne, l'heureuse idée de demander l'institution de la Fête-Dieu. La sainte fille parla de ses extases à l'archidiacre de l'église de Liège. Jacques Pantaléon de Troyes, qui fut depuis évêque de Verdun, patriarche de Jérusalem, et enfin pape sous le nom d'Urbain IV.